



BF1

BF2

BF4

Les aides financières aux clubs

pour la formation fédérale des éducatrices
et des éducateurs en Nouvelle-Aquitaine

Sessions 2021-2022

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



Le soutien fédéral FFTRI aux écoles de triathlon labellisées

Label pour la saison 2022

Toute
formation
fédérale

Le soutien fédéral mis en place par la fédération permet de valoriser le label « école de triathlon » selon le nombre d'étoiles obtenu par le club pour la saison en cours

Club « école de triathlon » 1 étoile : le montant de l'aide annuelle est de 200€

Club « école de triathlon » 2 étoiles : le montant de l'aide annuelle est de 400€

Club « école de triathlon » 3 étoiles : le montant de l'aide annuelle est de 700€

Cette aide financière doit être demandée par le club, après validation de l'examen de leur stagiaire, via un formulaire en ligne. Cette demande de remboursement des frais pédagogiques devra être accompagnée de la facture acquittée de ces frais de formation et d'un RIB en vue du virement

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Le soutien de la LIGUE à tous les clubs pour la formation des éducatrices et des éducateurs

Formations

BF2 et BF4

Cette nouvelle aide est destinée à tous les clubs de la ligue,
pour soutenir leur implication dans la formation de leurs encadrant-e-s.
Cette aide annuelle est ouverte **sans condition de labellisation**.

Pour les clubs labellisés « école de triathlon », cette aide de la ligue se rajoutera à celle de la fédération.

Le montant de l'aide de la ligue est de :
300€ par club pour la formation BF4
200€ par club pour la formation BF2

Cette aide financière doit être demandée par le club à la ligue, après validation de l'examen de leur stagiaire, via un formulaire en ligne.

Cette demande de remboursement des frais pédagogiques devra être accompagnée de la facture acquittée de ces frais de formation et d'un RIB en vue du virement

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Le crédit formation de la ligue pour la féminisation de l'encadrement

Saison 2022

Toute
Formation
fédérale



Cette aide à la formation pour les stagiaires féminines est octroyée aux clubs sans conditions. Elle prend la forme d'un crédit formation, soit une réduction des frais pédagogiques facturés au club par la ligue

Toutes les candidates bénéficient de cette réduction des frais pédagogiques, même si le club présente plusieurs stagiaires

Le montant de l'aide de la ligue est de 50 % des frais d'inscription

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !